



Devenir animateur/trice deux-phases

Procédure à suivre :

1. Prendre rendez-vous par mail à l'adresse spet@asa.ch pour passer le test d'aptitude socio-pédagogique. La réussite du test a une validité de trois ans. **Coût : Fr. 180.-.**
2. Réaliser les modules préparatoires 2 et 3
 - Le module préparatoire 2 est organisé par la FRE et la Quality Alliance Eco-Drive (pas nécessaire si le moniteur/la monitrice est déjà eco-coach) **Coût : Fr. 1050.-.**
 - Le module préparatoire 3 est organisé par la Fédération romande des écoles de conduite en collaboration avec les sociétés L-2. (pas nécessaire si le moniteur/la monitrice est déjà moniteur ou monitrice moto)
Coût : Fr. 980.- pour le membre FRE et Fr. 1'350.- pour le non-membre.
3. Effectuer la demande d'admission à la formation d'animateur auprès de l'autorité cantonale en joignant le résultat du Test d'aptitude socio-pédagogique et les attestations des différents modules préparatoires (si déjà effectués).
4. Suivre le module principal au sein de la FRE d'une durée de 7 jours selon le planning de l'école.
Coût : Fr. 2'450.- pour le membre FRE et Fr. 3'150.- pour le non-membre.
5. Passer l'examen d'animateur, organisé par la FRE.
Coût : Fr. 1'200.- pour le membre FRE et Fr. 1'550.- pour le non-membre.
6. Payer les émoluments de l'asa pour la supervision de l'examen.
Coût : Fr. 1'200.- par personne + TVA.

Une fois l'examen d'animateur réussi le canton délivre l'autorisation d'animer des cours de formation complémentaire. Cette autorisation est valable trois ans et est automatiquement reconduite si l'animateur a dispensé au moins 15 jours de cours en trois ans et s'il a suivi une journée de cours de formation continue pour animateur, également dans la période de trois ans.